



Bulletin n°25 du 22 octobre 2026

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

SOMMAIRE

- **POIREAU** : les conditions sont propices à la rouille.
- **ENDIVE** : quelques captures de mouches de l'endive et de pucerons lanigères.
- **CHOUX** : la pression aleurodes reste assez importante.
- **CELERI** : une capture de mouche du céleri. Pas de mouche de la carotte.

POIREAU

Réseau : tour de plaine

Stade : 10 feuilles à récolte.



Thrips

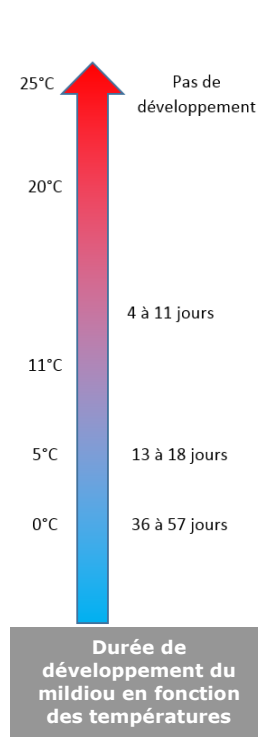
De manière générale, encore beaucoup de thrips sont observés sur les poireaux lorsqu'ils sont secs, mais les dégâts ne s'étendent plus grâce aux températures fraîches et aux précipitations. Dans les prochains jours, des températures comprises entre 9 et 16°C ainsi que des pluies sont annoncées, ce qui n'est pas favorable au développement du thrips. Le risque diminue.



Rouille

Quelques pustules de rouille sont signalées sur 1 à 2 % des poireaux de la variété Turin (non protégés) à Lorgies (62). Les conditions sont assez propices à la maladie en ce moment. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative. Une fois la plante infectée, la

rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C. Seul un temps froid avec des températures inférieures à 5°C bloque la maladie.



Mildiou



Quelques taches de mildiou sont observées dans une parcelle à Merckeghem (59) sur environ 2% des poireaux. La parcelle n'est pas représentative de la situation en plaine : c'est une zone avec un fort historique de mildiou, des sols qui drainent mal et une rotation trop courte. En l'occurrence, le mildiou est dans le bas de la parcelle, dans une zone très humide. Cette maladie apparaît à la faveur d'une forte hygrométrie et d'une relative douceur. La durée d'incubation sera variable et fonction de la température. Choisir des parcelles bien drainantes pour éviter toute stagnation prolongée d'eau, surtout dans les parcelles irriguées.

ENDIVE

Réseau : 3 piègeages.

Stade : grossissement de la racine à récolte

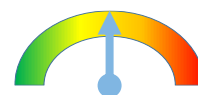


Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Le vol de retour du puceron lanigère est toujours en cours. *Thaumatomyia* spp., (mouche auxiliaire dont la larve est prédatrice des pucerons aptères) est présente sur tous les sites suivis.

Commune	Pemphigus	Thaumatomyia
Aubers (59)	1 =	2
Arras (62)	1	3
Boursies (59)	2	3 =

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)



Cette semaine, bien que quelques captures aient été faites à Aubers (59), le seuil de nuisibilité n'est pas dépassé (3 bacs jaunes par parcelle, 15 captures cumulées en 14 jours.). Les captures sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.

Site de piégeage	Mouche de l'endive												
	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38	S39	S40	S41	S42	S43
Ailly-le-haut-Clocher (80)	14	0	2	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Loos en Gohelle (62)	9	8	1	14	31	22	4	6	3	8	10	23	-
Aubers (59)	15	21	15	11	1	0	20	10	22	5	2	8	2
Noreuil (62)	12	1	0	0	0	0	2	0	0	0	0	-	-
Arras (62)	0	0	1	1	0	0	2	1	1	7	1	0	0
Boursies (59)	11	7	0	1	1	1	0	0	0	11	7	4	0
Marcelcave (80)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	-	-
Metz-en-Couture (62)	5	1	1	1	0	0	4	2	1	-	-	-	-
Pouilly-sur-Serre (02)	6	0	0	-	6	2	1	0	-	-	-	-	-
Soyécourt (80)	16	13	2	-	3	2	1	10	19	4	2	-	-
Villeneuve d'Ascq (59)	14	0	5	3	27	17	15	2	1	1	0	-	-

CHOUX

Réseau : parcelles flottantes

Stade : pommaison à récolte

Aleurodes (*Aleyrodes protella*)



De manière générale, sur choux-fleurs et choux de Milan, on observe toujours des aleurodes mais ils sont peu actifs à cause des températures fraîches ou morts. Ils se trouvent principalement sur les grandes feuilles, pas sur les nouvelles. La pression reste assez forte mais les conditions climatiques annoncées pour les prochains jours ne vont pas être très

favorables à leur développement.

L'aleurode du chou prélève la sève des choux et sécrète du miellat ce qui favorise le développement de fumagine pouvant entraîner une perturbation du développement du chou, une perte de rendement et un refus à la commercialisation. Les conditions sèches et chaudes (température supérieure à 20°C) lui sont favorables.

Des mesures préventives et des solutions alternatives peuvent être mises en place pour éviter l'infestation d'aleurodes : limiter le nombre de Brassicacées dans la rotation et en interculture ; éviter de cultiver des choux à proximité d'autres cultures de Brassicacées ; détruire les résidus de cultures et les adventices de la famille des Brassicacées ; irriguer les parcelles lorsque c'est possible, entretenir les bordures de parcelles ; favoriser les auxiliaires des cultures.



Botrytis
(*Botrytis*
***cinerea*)**

A Pihem (62),
du botrytis
est signalé
sur environ
80% des
choux rouges.

Ce



Ce champignon provoque une pourriture sur laquelle un mycélium gris se développe. Il forme d'abord des taches brunes aqueuses qui sont ensuite recouvertes par le mycélium gris blanc. On le trouve principalement sur brocoli et parfois sur choux de Milan mais c'est un champignon très polyphage (plus de 270 espèces hôtes). Les symptômes apparaissent souvent sur des tissus endommagés mécaniquement par des insectes, le

gel ou d'autres pathogènes, les blessures servant de porte d'entrée pour la maladie. Le champignon survit dans le sol ou dans les résidus de culture sous forme de sclérotés, conidies ou mycélium. Les sclérotés persistent dans le sol plusieurs années. Le vent et l'eau sont responsables de la propagation des spores qui se forment principalement dans des conditions fraîches et humides. Il se développe entre -3 et 31°C. la température optimale pour le champignon est de 20°C. Au cours de périodes humides, les choux peuvent pourrir au champ mais les dégâts apparaissent surtout durant le stockage.

CELERI



Mouche du céleri (*Euleia heraclei*) et mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Une mouche du céleri a été capturée à Hinges (62). Aucune mouche de la carotte n'a été piégée à Clairmarais (62) et Hinges (62) sur plaques jaunes.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation d'AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SIPEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : S. DOYER - PLRN ; Chou-fleur, chou et Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : P. MATHIEU - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; Céleri : R. CATTEAU - PLRN

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF](#) et [Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France](#)

